

L'Interpénétration des langues: les mots anglais dans un corpus acadien

Ginette M. Richard

/Communication préparée pour le cours de terminologie de R. Kocourek, et présentée dans le cadre des colloques des gradués le 20 novembre 1985./

Aujourd'hui le mot anglais est un élément très courant dans les parlers acadiens. Autrefois ceux-ci étaient reconnus surtout pour la richesse de leurs archaïsmes, de leurs néologismes et pour la précision de leurs expressions nautiques. Depuis les dernières décennies, cependant, on rencontre de plus en plus de mots anglais, des mots comme *car*, *parker*, *watcher* et *back*.

Louis Deroy, dans son ouvrage intitulé *L'Emprunt linguistique*, explique l'emprunt comme "un intrus" qui "n'est pas reçu d'emblée dans la langue emprunteuse" (1980:215). Beaucoup, qu'ils soient linguistes ou non, croient que cet intrus est reçu d'emblée dans les parlers acadiens. Dans une étude sociolinguistique intitulée *Sociolinguistic Contrasts between Acadian Communities in Nova Scotia* (1985), Karin Flikeid, de l'Université St-Mary's, observe que le mot anglais devient presque un stéréotype et qu'en dehors des communautés acadiennes on exagère largement son usage dans les parlers acadiens. A force d'entendre les généralisations au sujet des mots anglais dans leurs parlers, beaucoup d'Acadiens y croient, et se mettent même sur la défensive. Voici trois remarques révélatrices:

- a) ...et comme tu sais, dans ça que moi je parle, la moitié des mots sont anglais.
- b) Nous autres, je parlons à moitié français et à moitié anglais.
- c) ...tu vas voir que c'est... (*Rire*) c'est point le plus beau parler du monde...

Quoi qu'il en soit, il importe de savoir que l'interpénétration des langues n'est guère un phénomène qui se produit uniquement dans les régions acadiennes. Au contraire, il s'agit d'un phénomène linguistique qui résulte tout naturellement de la connaissance de deux systèmes linguistiques. Qu'il s'agisse de deux langues différentes ou de deux dialectes d'une même langue, la personne qui parle se trouve devant le même genre de problème (Weinreich 1968: 648-649):

celui qui consiste à se conformer à des normes différentes dans les contextes différents; et l'effet est le même, l'interférence des normes d'un système avec celles de l'autre système.

Donc, l'Acadien ne fait que subir les effets de ce phénomène universel que l'on doit accepter comme partie intégrante de l'évolution de son parler.

Nous ne tracerons pas l'évolution du mot anglais dans les parlers acadiens. Nous examinerons, toutefois, quelques facteurs socio-culturels qui ont agi sur les parlers acadiens au cours des années. Nous verrons comment ces facteurs ont contribué en même temps à la conservation des parlers et à leur dévalorisation. Il est intéressant de voir quels rôles ces facteurs jouent dans l'Acadie du vingtième siècle.

L'emprunt linguistique est à la base du phénomène de l'interpénétration des langues qui se produit au niveau de la parole pour entraîner l'interférence au niveau de la langue. Nous nous appuyons sur la dichotomie saussurienne de la parole et de la langue, ainsi que sur la distinction entre l'interférence et l'emprunt faite par Uriel Weinreich.

L'emprunt peut se manifester sous plusieurs formes. Dans cette étude il sera surtout question de l'emprunt lexical de forme. Nous mentionnerons les occurrences de l'emprunt de sens, mais nous nous limiterons à quelques exemples.

Comme le signale Deroy (1980: 21), il est important que l'étude de l'emprunt soit d'abord lexicologique. C'est en délimitant l'emprunt au sein de la phrase qu'il sera possible d'étudier ses effets sur les autres plans linguistiques. L'analyse lexicale permettra de voir jusqu'à quel point l'Acadien façonne le mot anglais pour l'intégrer dans son parler. Y réussit-il ou non? Le mot anglais ne fait-il que combler une lacune lexicale?

I. Brève esquisse du pays d'Acadie en Nouvelle-Ecosse

Autrefois concentrés dans un seul territoire limité, aujourd'hui les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse se regroupent dans plusieurs régions de la province--et cela pour des raisons historiques et politiques (voir la carte plus bas). Le tableau (voir plus bas) nous renseigne sur la situation démographique de chaque région. D'après ces statistiques la population des francophones néo-écossais est d'à peu près 35 000. Notons que la région qui nous intéresse ici est celle d'Argyle. Le corpus qui fait l'objet de cette analyse constitue le lexique d'un témoin natif du village de Pubnico-Ouest situé dans cette région. L'interview a été effectuée pendant l'été 1985 par un enquêteur de Pubnico-Ouest et elle fait partie d'un plus gros corpus de presque deux cents interviews recueillies dans le cadre du projet intitulé "Etude comparative des parlers acadiens en Nouvelle-Ecosse." Nous tenons à remercier Karin Flikeid, directrice du projet, de nous avoir donné accès à son corpus.

II. Les facteurs socio-culturels

Les différents facteurs socio-culturels qui entrent en jeu dans l'interpénétration des langues ont été relevés par Weinreich dans *Languages in Contact*. Nous nous inspirons de cette énumération de facteurs pour en choisir les plus importants et pour les réexaminer dans un contexte acadien.

Il y a deux attitudes principales en Acadie à l'égard des parlers acadiens. Une attitude qui montre une fierté, et une autre qui témoigne d'un sentiment d'infériorité.

Le sentiment de fidélité envers les parlers acadiens s'exprime dans le désir de les sauvegarder et de les mettre à l'abri de toute interférence. Weinreich (1968:681) souligne que la langue occupe souvent une position qui demande à être "défendue". En Nouvelle-Ecosse certains organismes comme la F.A.N.E. (Fédération Acadienne de la Nouvelle-Ecosse), la Société Saint-Pierre à Chéticamp, et les partisans de l'école acadienne visent justement à défendre les parlers acadiens et "font de la forme normalisée" de ceux-ci "un symbole et une cause pour" les "protéger des interférences" (cf. Weinreich 1968:681).

L'attitude opposée s'exprime chez les Acadiens qui dévalorisent leur parler. Ils le jugent inférieur aux "plus beaux français" de la France et du Québec et choisissent souvent de substituer la langue anglaise au parler acadien.

La mise en minorité des Acadiens, l'omniprésence des anglophones et de la langue anglaise ont joué un grand rôle dans l'évolution des parlers acadiens. La situation est évidente en soi--ils forment un petit groupe ethnique dans une province où la langue des services est l'anglais, et ils sont obligés d'apprendre celle-ci pour faciliter la communication et pour assurer le progrès économique. La majorité l'emporte; la minorité en souffre les conséquences. Weinreich (1968:679) exprime sa pensée là-dessus:

Quand une langue est exclue de certaines fonctions génératrices de prestige, tel l'emploi officiel dans les affaires du gouvernement, il en résulte une dévaluation de cette langue qui n'oppose plus les obstacles aux interférences [...].

Ce n'est que très récemment que l'école en Acadie se trouve en mesure de faire épanouir la langue française chez l'enfant acadien. Il y eut un temps où elle se parlait peu dans les écoles que fréquentaient les Acadiens. Un manque de livres français, un nombre élevé d'enseignants anglais et la présence de compagnons de classe anglophones en étaient les causes principales. De nos jours, les choses se sont grandement améliorées, et nous comptons sur l'Université Sainte-Anne, sur le conseil scolaire de Clare-Argyle et sur le succès de l'école acadienne pour qu'ils facilitent le plein développement de la culture acadienne et de la langue française dans la jeunesse acadienne en Nouvelle-Ecosse.

Tous ces facteurs mettent en évidence les principales forces qui continuent à agir sur les parlers et le peuple acadiens aujourd'hui. Nous avons vu le double rôle qu'elles jouent dans l'évolution des parlers acadiens d'abord en tant qu'influence qui favorise l'épanouissement des parlers, et en tant qu'influence qui contribue à leur effritement.

III. Description linguistique

La distinction qu'il importe de faire entre l'interférence et l'emprunt repose sur la dichotomie saussurienne qui distingue la langue de la parole. Weinreich explique que le terme interférence suggère beaucoup plus que le simple fait d'ajouter un élément d'une langue étrangère dans le système d'une langue receveuse. L'interférence implique le bouleversement et le réarrangement d'un système linguistique qui résulte de l'introduction d'un élément étranger, tel que l'emprunt, au sein des domaines plus structurés de la langue (1974:1). Cette distinction faite par Weinreich se révèle importante pour notre étude qui s'effectue essentiellement sur deux plans. Il s'agit, d'une part, de délimiter l'emprunt lexical dans le discours d'un témoin; d'autre part, d'étudier les effets structuraux de cet emprunt dans la langue.

Ce n'est pas sans raison que nous ne nous sommes pas servi du terme anglicisme pour désigner l'unité lexicale qu'emprunte l'Acadien à l'anglais. D'après les dictionnaires, l'anglicisme est un emprunt fait à la langue anglaise, une définition qui en elle-même ne comporte pas de connotation péjorative. Cependant, si en France on accepte plus ou moins les mots anglais, au Canada l'anglicisme est généralement reçu avec une certaine prudence et hésitation qui s'expliquent par les efforts de conservation et de survie de la langue française. Le Canadien français commence à se méfier de l'anglicisme et il essaie de l'éviter. Il n'est pas surprenant, donc, que le terme anglicisme comporte une certaine connotation péjorative, d'où notre préférence pour les désignants emprunt (lexical) ou mot anglais.

Au sein du lexique de notre témoin, on distingue essentiellement entre trois types d'emprunts: l'emprunt de l'unité lexicale simple, l'emprunt des composés ou des syntagmes lexicaux et l'emprunt d'autres locutions. On subdivisera davantage ces catégories entre les emprunts qui sont des xénismes, c'est-à-dire non intégrés dans le système de la langue receveuse, et ceux qui sont naturalisés, autrement dit, les emprunts qui pénètrent la langue receveuse avec un certain degré d'intégration ou d'assimilation. Observons les phrases suivantes pour repérer quelques exemples préliminaires des différents types d'emprunts qui figurent dans le corpus:

- (1) J'ai un kid, là, qu'a cinq ans de vieux, quand j'embarque dans le three-wheeler, faut qu'i' drive.
- (2) Quand j'étions kid, well, holy smoke...
- (3) So les Beatles avont vendu un lot de record comme tu sais, et (Yeah.) j'avions des petits record-player, ça prenait about cinquante cents sur le fait de l'aiguille pour...
- (4) Quand-ce que les boat venont, i' travaille à déloader les boat.
- (5) ...i' vindrait peut-être avec moi once in a while.
- (6) J'ai yinque été jusqu'à grade trois, là.
- (7) Tous les grand-children, je meetions là.
- (8) At least i' faisait de quoi.
- (9) J'ai facé ouëlement de worse.
- (10) ...i' était mové dans son office.

Ces quelques phrases montrent les diverses formes que peut prendre l'emprunt dans le parler acadien. Reprenons-les en tâchant de les classer selon les catégories énumérées ci-dessus.

Le plus commun de tous les emprunts faits à l'anglais par le témoin acadien a la forme de l'unité lexicale simple. Souvent, le mot anglais employé n'est pas intégré dans le système de la langue, par exemple kid, right, about, so et worse. Parfois, il subit un certain degré d'intégration soit sur le plan phonétique, par exemple dans la prononciation des mots well, job, lot; soit sur le plan morphologique: était mové, ai facé, meetions; et enfin, sur différents plans en même temps: déloader. L'emprunt de sens ne fait pas partie de cette analyse, mais il convient de le placer dans cette catégorie et d'en citer quelques exemples: office pour bureau, et grade pour année scolaire.

Parmi les emprunts qui figurent dans les phrases citées plus haut, on en repère trois qui sont des composés. Ce sont three-wheeler, record-player et grand-children. Ceux-ci demeurent non intégrés dans la langue.

Nous rangeons sous la rubrique "autres locutions" tout groupe de mots qui, en tant qu'unité, est porteur d'un sens spécial, et remplit une seule fonction

grammaticale dans la phrase. A titre d'exemple, citons: once in a while, at least et holy smoke. Ces emprunts ne sont pas assimilés dans la langue receveuse.

On peut aussi classer les emprunts selon les différentes classes lexicales auxquelles ils appartiennent. On remarquera qu'il y a déjà six classes lexicales représentées dans les exemples. Dressons la liste des différentes classes dans l'ordre décroissant de leur fréquence: la classe nominale (kid, three-wheeler, lot, record, record-player, boat et grand-children); la classe verbale (drive, déloader, meetings et ai facé); la classe adjectivale (worse et mové); la classe adverbiale (about et once in a while); la classe conjonctive (so et at least); et la classe des interjections (well et holy smoke).

En examinant le corpus en entier, on trouve un nombre assez élevé d'emprunts qui appartiennent à la classe pronominale. Voici quelques exemples de ceux-ci en contexte:

- (11) Je m'en souvins point que anyone qui s'a fait mal...
- (12) Pis i' a été à la vocational school rinque pour avoir something à faire.
- (13) (Any sorte que vous voyiez, vous tuiez?) Anything qui volait.

Quelques emprunts font partie de la classe prépositive. Nous signalons from, around, by et in qui sont particulièrement frappants:

- (14) From un goéland squ'à un hummingbird.
- (15) Je crois que c'était around de six heures du matin si je me trompe point.
- (16) Tous les petits gars in the neighborhood...
- (17) Le Red Cap était half usé by ce temps-là.

Enfin, pour ce qui est de la classe des déterminants, nous n'en relevons que deux types. Il y a l'article indéfini a dans:

- (18) C'était quite a... quite a trip.

Et il y a l'article défini the. Dans la plupart des cas, celui-ci est accompagné d'un nom modifié par l'adjectif only, par exemple:

- (19) The only thing que j'avions c'était un poulailler.
- (20) No doubt que j'suis the only one qui sort ma guitare...

Une chose à remarquer à propos du the c'est qu'il alterne avec son équivalent autochtone le dans l'only thing que...

Les divers exemples offerts jusqu'ici illustrent clairement que le nom n'est pas le seul élément empruntable et le seul à être emprunté. Notre témoin emprunte tout ce qui est à sa portée, que ce soit le nom, le verbe, l'adjectif ou le pronom. Toutefois, soyons d'accord avec Derooy (1980:67), que "tous les éléments d'une langue sont empruntables, mais tous ne s'empruntent pas avec la même facilité." Or, il n'est pas étonnant que les unités lexicales telles que le nom, le verbe, ou l'adjectif qui constituent les unités lexicales fortes, soient empruntées plus fréquemment que les unités lexicales faibles, comme la préposition ou la conjonction. En fait, le calcul des pourcentages révèle que chez le locuteur examiné celles-ci ont été empruntées 5,2 fois moins souvent que celles-là. Les proportions sont d'environ 84% et 16%. Weinreich (1968:669) appelle cette tendance "la capacité de transfert des mots variable selon leur catégorie grammaticale." "Plus l'élément est lexical, plus il est empruntable" et "plus il est grammatical, moins il est empruntable" (Derooy 1980:67).

Procédons maintenant à une analyse plus approfondie des classes nominale et verbale.

Il est à remarquer tout d'abord qu'un bon nombre de noms appartiennent au vocabulaire de la langue de spécialité. Sans tenter d'identifier tous les domaines, citons simplement quelques exemples qui en montrent la grande diversité: B.B. gun, pellet gun, calculus, algebra, delivery-room, amph (amplifier), mike (microphone), hummingbird.

La plupart des noms empruntés se présentent sous forme de xénismes. Derooy (1980:235) affirme qu'en général les emprunteurs s'efforcent de reproduire avec exactitude la prononciation étrangère, mais que les résultats sont souvent

imparfaits. Toutefois, à part les quelques écarts de prononciation auxquels il faut s'attendre, par exemple les fricatives /θ/ et /ð/ de l'anglais qui deviennent /t/ et /d/ en français, le témoin acadien reproduit assez fidèlement la prononciation anglaise. Choisissons comme exemples equipment /ɪkwɪpmənt/, hummingbird /hʌmɪŋbɜd/, payroll /peɪrɔwɪ/ et bike /baɪk/. L'hypothèse de Deroy peut donc être reformulée pour qu'elle reflète plutôt les capacités de notre témoin: l'emprunteur acadien ne s'efforce que très peu de reproduire la prononciation anglaise, mais les résultats sont souvent assez réussis.

La bonne connaissance de l'anglais par l'Acadien explique en partie la reproduction exacte de la prononciation anglaise. Une autre raison possible c'est que le phonème /r/ dans le parler acadien de Pubnico se réalise de façon voisine au r anglais, ayant une réalisation rétroflexive /ɾ/. (Voir Landry 1985). Non seulement nous allons entendre car /kaɪ/, right /raɪt/ et record /rɜd/, mais nous entendrons aussi hier /jɛr/ rien /rɛ/ et présent /prɛzɑ̃/.

Peu de noms sont reçus dans le parler acadien sous forme d'emprunt naturalisé. Nous n'en relevons que trois exemples, soit pill /pɪl/, lot /lɔ/ et show /ʃo/. Les trois sont complètement assimilés sur le plan phonétique.

Enfin, il est possible d'étudier quelques occurrences où l'intégration touche à la désinence flexionnelle -s qui en français écrit et en anglais marque la pluralité des noms. Étudions les phrases (2), (3), et (4) citées ci-dessus. Notre locuteur emprunte le nom pluriel anglais, mais sans prononcer le s, respectant ainsi la loi du code parlé du système français.

Le verbe se place en deuxième position du point de vue de la fréquence de l'emprunt. L'intégration est surtout morphologique quoique certains verbes soient intégrés phonétiquement. Remarquons notamment décharger qui se transpose en /deʃɑ̃:ʒ/ dans la prononciation acadienne française. En regardant le verbe de plus près on voit que l'intégration se fait à plusieurs niveaux. Premièrement, dans l'emprunt de la base load, le phonème anglais /l/ devient le phonème français /l/, et la diphtongue /ɔw/ devient /o:/ en français. Deuxièmement, le suffixe un- en anglais est remplacé par le suffixe correspondant dé- en français. Et finalement l'infinitif to load se transforme en à charger en français. Ce verbe est le seul dans le corpus qui ait été si parfaitement intégré.

Comme le constate Weinreich (1968:653), il se peut aussi que des articulations occasionnelles d'un système puissent comme par hasard satisfaire les règles du système receveur. Les mots quesser et mover, par exemple, sont reçus comme verbes réguliers dans la langue française et ils prennent des formes qui pourraient très bien exister en français.

Au niveau de la morphologie, le verbe anglais respecte la première conjugaison verbale française et se conjugue systématiquement avec l'auxiliaire avoir. A titre d'exemple, observons les phrases suivantes:

- (21) ...j'y touche point. (Oui.) Parce j'sais je la bug.
- (22) ...yoù j'ai meeté Irene...
- (23) ...yelle qui cleanait up.
- (24) Euh.. la gang qu'a starté avec moi?
- (25) Tous les kid se gatheriont around de la porte.
- (26) Je pouvais point le stander du tout.

Souvent, le verbe anglais est accompagné d'un modificateur adverbial. Cette locution verbale suit la même règle que suivent les verbes simples. On ajoute la terminaison à la base du verbe anglais et on n'apporte aucun changement à l'adverbe. Voir les phrases (23) et (25).

Nous allons encore citer un dernier exemple qui montre comment un élément aussi innocent que about peut entraîner des conséquences assez graves dans le système linguistique acadien. Entravons la phrase suivante:

- (27) Je savais pas quoi-ce que c'était about.

On voit qu'il ne s'agit plus ici d'un simple emprunt de mot où il y a substitution d'un mot anglais à un mot français. L'emprunt de ce genre a des effets qui touchent à la syntaxe même de la phrase française. Au lieu de dire Je savais pas de quoi il s'agissait, l'Acadien se sert du mot about tout en introduisant une structure anglaise dans sa phrase. Sans élaborer davantage sur ce genre de phénomène, terminons cette partie en citant Jean Darbelnet qui résume bien le problème: "La syntaxe est la citadelle de la langue; dès qu'elle est touchée, c'est la langue qui est menacée" (1976:55).

La discussion de la synonymie entre le mot acadien autochtone et le mot anglais peut être abordée de différents points de vue. Dans cette étude notre

but est de l'observer en tant que procédé stylistique où le choix entre l'un ou l'autre synonyme va révéler un certain désir de style et un choix conscient de registre chez le témoin acadien. Pour arriver à l'établissement d'une comparaison stylistique de ce genre il est nécessaire d'introduire dans cette partie de notre étude une deuxième interview avec le même témoin, mais menée par une personne qui ne vient pas de Pubnico et qui parle un français standard.

Dans le projet "Etude comparative des parlers acadiens de la Nouvelle-Ecosse," le procédé qui consiste à effectuer des interviews à deux temps fut adopté en partie pour évaluer jusqu'à quel degré le témoin acadien changeait sa façon de parler en fonction de son auditoire. Une étude quantitative (Flikeid:1985) portant sur l'ensemble des interviews du projet démontre que tous les informateurs réduisent leur usage de formes anglaises en présence d'une personne venant de l'extérieur. Flikeid postule que cette distribution pourrait être due au fait que devant un étranger le locuteur acadien évite le plus possible l'emploi du mot anglais--celui-ci étant vu comme stigmatisé dans son parler.

L'étude révèle aussi d'importantes différences inter-régionales. A Chéticamp, région à forte concentration de francophones, on trouve un taux assez faible de mots anglais avec des proportions moyennes de 1,7% chez les plus âgés et 3,5% chez les plus jeunes. Par contraste, Pubnico, où la densité de francophones est moindre, est une région où l'emploi du mot anglais est assez élevé. Les proportions moyennes y sont d'environ 3% chez les plus âgés et de 10% chez les plus jeunes.

Ces chiffres révèlent aussi une relation significative avec l'âge. Le mot anglais pénètre de façon plus fréquente dans le parler des plus jeunes.

Les pourcentages de formes anglaises dans les deux interviews que nous avons analysées reflètent les mêmes tendances. Dans l'interview A menée par l'enquêteur originaire de la communauté à l'étude, la proportion des occurrences de mots anglais est de 12,4% et dans l'interview B menée par l'enquêteur étranger à la communauté, elle est de 3,7%. Nous observons donc une réduction, et les proportions calculées correspondent à celles trouvées pour Pubnico dans l'étude de Flikeid. Il y a aussi correspondance en ce qui concerne la tranche d'âge dans laquelle se situe notre témoin (moins de 40 ans). Pubnico est une des régions où les proportions d'utilisation chez ce groupe se sont révélées les plus élevées, à 10% en moyenne.

L'exploration du vocabulaire bilingue du témoin acadien à partir des deux interviews permet l'observation de la synonymie en trois étapes. En premier lieu, on peut étudier les occurrences synonymiques au sein de l'interview A. Les paires synonymiques qui y figurent, comme kid/enfant, starter/commencer, something/de quoi (ou queut chose) et du stuff/des affaires ne révèlent aucun souci chez le témoin de distinguer entre le mot anglais et son équivalent autochtone. Il se sert de l'un ou de l'autre selon les nécessités du moment apparemment sans y apporter la moindre réflexion. Dans un grand nombre de cas, le choix du mot anglais se fait au détriment du synonyme français, par exemple, kid/enfant et starter/commencer.

Ce va-et-vient entre les éléments des deux langues, qu'il s'agisse ou non de synonymie, se définit chez Weinreich (1986:650) comme "l'usage alterné de /langue/ A et /langue/ B".

Deuxièmement, l'étude de la synonymie peut s'effectuer au sein de l'interview B seulement. Dans celle-ci, on dégage peu de paires synonymiques entre le français et l'anglais. Les mots anglais sont très peu fréquents. En fait, il n'y a que trente-cinq mots empruntés à l'anglais dont vingt-trois n'apparaissent qu'une seule fois.

Plusieurs de ces mots sont des termes techniques qui dénotent des concepts relativement nouveaux (par exemple, satellite, satellite-dish, receiver, cable-T.V.), donc pour lesquels on ne trouve aucune équivalence autochtone.

Les occurrences synonymiques ne sont qu'au nombre de trois: college/colège, but/mais et user/se servir. Dans le premier exemple le xénisme est utilisé dans le but de renforcer l'idée que le témoin est en train d'exprimer. Il se sert de toute une phrase anglaise, mais afin d'informer l'interlocuteur qu'il en est bien conscient, il la détache du contexte en modifiant l'intonation de sa voix. Citons l'exemple:

- (28) Je crois qu'on a trop de degrés de collège right now. Je crois que c'est ça l'affaire. (Oui. Oui.) Tout le monde veut une... une college job in a high paying...

L'usage de user et se servir a un trait intéressant. On remarque que user, qui dans A est employé cinq fois par le témoin à l'exclusion de se servir, n'apparaît qu'une seule fois dans B. Le verbe se servir est utilisé une dizaine de fois.

Il y a quand même certains mots anglais dont le témoin arrive difficilement à se défaire. Si souvent l'effort de supprimer certains mots anglais est assez évident et réussi, d'autres fois il ne l'est pas, et le mot anglais se trouve une place au sein de la phrase française. Comparons:

- (29) C'était /plu.../ plupart français. (Hm, hm.) But... Mais les... tous les autres...
- (30) ...vous vous avez servi des mots qu'étaient vieux assez, qu'i's les usont... (Rire) i's s'en en servont pus du tout et nous autres...
- (31) Euh... zeux, je peux les comprendre. (Hm, hm.) But les garçons et les filles... (Non?) ...je peux le comprendre, but le pus jeune! (Hm, hm.) Je peux quasiment pas... pas... pas comprendre du tout quoi-ce qu'i' parle about.

Dans (31), on s'aperçoit que les mots anglais pénètrent le parler acadien beaucoup plus facilement que dans (29) et (30).

Nous pouvons enfin étudier la synonymie au sein des deux interviews en même temps. La liste suivante contient quelques synonymes retrouvés dans A et B. Le premier groupe d'exemples comprend les xénismes parus dans A, et le deuxième groupe contient leurs équivalents autochtones repérés dans B: math, giver up, no problem, starter, anyone et but; mathématique, quitter, point de trouble, commencer, quelqu'un et mais. Cette liste n'est que partielle, mais semble confirmer que l'Acadien tend à être beaucoup plus conscient de son style en présence d'un étranger. Les mots comme problem, giver up et starter qui apparaissent dans A sont tout à fait exclus de B.

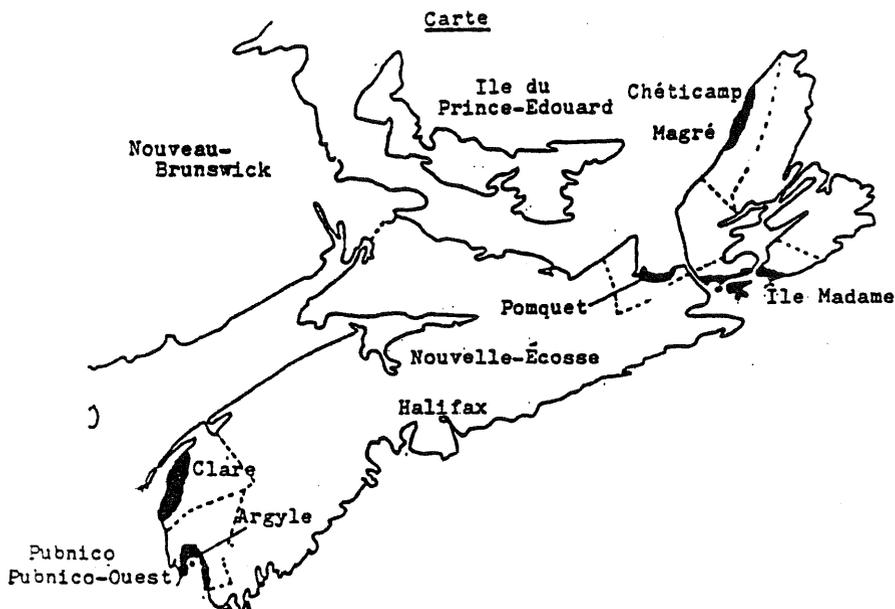
Au cours de cette étude nous avons essayé de répondre à deux questions: 1) L'Acadien réussit-il à intégrer le mot anglais dans son système linguistique, et 2) Le mot anglais ne fait-il que combler une lacune lexicale?

Pour répondre à la première question on pourrait dire que l'étude de l'emprunt au niveau du discours a démontré que l'Acadien peut emprunter n'importe quel élément de la langue anglaise et qu'il façonne cet élément pour l'intégrer dans sa langue. L'intégration peut être phonétique ou morphologique, et elle peut être grammaticale ou sémantique. Le mot anglais est aussi reçu dans la langue sous forme de xénisme. Il reste alors non intégré et garde le caractère d'un élément étranger au sein d'une phrase française.

Pour répondre à la deuxième question, nous dirions que l'étude de la synonymie entre le mot anglais et son équivalent autochtone a révélé surtout que l'Acadien peut réduire l'usage du mot anglais jusqu'à un certain point. Il fait alterner le mot anglais et le mot français indifféremment en parlant avec une personne originaire de sa propre communauté, alors que lorsqu'il parle avec un étranger il fait un effort pour supprimer les mots anglais en les remplaçant par l'équivalent français.

Evidemment, dans le cas des termes techniques et très nouveaux, l'Acadien se servira du mot anglais. Il ne dirait pas antenne parabolique, mais plutôt satellite dish. Il ne dirait pas câble-vision, mais plutôt cable-T.V.

Après avoir analysé d'une manière exhaustive le lexique anglais d'un idiolecte acadien, nous sommes en mesure de conclure que le mot anglais chez l'Acadien n'est pas simplement employé pour combler une lacune lexicale. L'omni-présence de l'anglophone dans une région comme Argyle fait que l'Acadien venant de Pubnico se trouve exposé de façon constante à la langue anglaise. Il n'est pas étonnant que dans ces circonstances l'emploi des mots anglais fasse partie intégrante du parler de tous les jours.



Région	Pop. d'origine ethnique française	Pop. de langue maternelle française
Clare	7 335	6 850
Argyle	6 065	5 435
Chéticamp-Magré	3 585	2 945
Île Madame	3 165	2 670
Pomquet	1 530	630

Source: Statistiques Canada, Recensement de 1981, Publication E-573

Tableau

Ouvrages consultés

- Darbelnet, Jean. 1976. *Le Français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Deroy, Louis. 1980. *L'Emprunt linguistique*. Paris: Société d'Édition Les Belles Lettres. (1re éd. 1956.)
- Flikeid, Karin. 1985. "Sociolinguistic Contrasts between Acadian Communities in Nova Scotia." Communication présentée à la Sixième Conférence Bisanuelle du Canada Atlantique, 3-4 mai 1985. Halifax: Université Saint-Mary's, manuscrit.
- et Edward Gesner. 1984. "Étude comparative des parlers acadiens en Nouvelle-Écosse: Méthodologie et rapport sur la première phase." *Actes du Huitième Colloque Annuel de l'ALPA, 9-10 nov. 1984*. Halifax: Université Dalhousie, 42-50.
- Kocourek, Rostislav. 1982. *La Langue française de la technique et de la science*. Paris et Wiesbaden: Documentation française et O. Brandstetter.
- Landry, Francis. 1985. *Étude synchronique des voyelles nasales dans le parler de Pubnico-Ouest, (N-E)*. Thèse de maîtrise présentée à l'Université de Montréal, février 1985.

- Lucci, Vincent. 1972. *Phonologie de l'acadien*. (Coll. Studia Phonetica 7).
Ottawa: Marcel Didier Ltée.
- Mackey, William F. 1976. *Bilinguisme et contact des langues*. Paris:
Klincksieck.
- Starets, Moshé et al. 1982. *Description des écarts lexicaux, morphologiques et
syntactiques entre le français acadien des enfants acadiens néo-écossais et
le français standard*. Pointe-de-l'Eglise: CREF.
- La Vie acadienne en Nouvelle-Ecosse. Fascicule 2. Etre Acadien aujourd'hui*.
1985. Compileur Jacques Pâquet. Pointe-de-l'Eglise: CPRP.
- Weinreich, Uriel. 1968. "Unilinguisme et multilinguisme." Pp. 647-684 in: A.
Martinet, ed., *Le Langage. Encyclopédie de la Pléiade*, vol. 25. Bruges:
Gallimard.
- 1974. *Languages in Contact*. Paris: Mouton.

G.M.R.